

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie – Salle du Conseil.
Le JEUDI 5 DECEMBRE 2024 à 18h15.

Affiché, le 29/11/2024

ORDRE DU JOUR :



I. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

II. DELIBERATIONS

1. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

A. FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 10 OCTOBRE 2024

B. INTERCOMMUNALITÉ

- APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT DU 30 NOVEMBRE 2023 CONSECUTIF AU TRANSFERT DES CHARGES LIEES A LA CONTRIBUTION AU SDIS (VERSION CORRIGÉE)
- RAPPORT D'ACTIVITE 2023 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE DE LOIR-ET-CHER

2. URBANISME / DROIT DE PREEMPTION URBAIN

DROIT DE PREEMPTION URBAIN – RENONCIATION – BIEN SITUE AU 11 QUAI DES COCHARDS

3. DOMAINE ET PATRIMOINE

ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION A N°354

4. FINANCES LOCALES

A. SUBVENTION

- DEMANDE DE DETR/DSIL 2025 - CREATION DE LOGEMENTS AU 3 ET 5 RUE DU GUE EN CENTRE BOURG
- DEMANDE DE SUBVENTION DE DOTATION DE SOLIDARITE RURALE 2025 - CREATION DE LOGEMENTS AU 3 ET 5 RUE DU GUE EN CENTRE BOURG
- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS D'ACCELERATION DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE « FONDS VERT » - FRICHES - CREATION DE LOGEMENTS AU 3 ET 5 RUE DU GUE EN CENTRE BOURG
- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU ASCS COUFFY-SEIGY
- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUX AMIS DU VIEUX MONTRICHARD
- ADHESION « MEMBRE ASSOCIÉ » AU COMITE DE RANDONNEES LOIR ET CHER

B. FISCALITÉ

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC GAZ 2024

C. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°3

III. DECISIONS DE LA MAIRE

IV. DATES PROCHAINS CONSEILS ET COMMISSIONS

V. QUESTIONS DIVERSES